

LISTE DES MALADIES GRAVES COUVERTES PAR L'ASSURANCE

<p>Accident vasculaire cérébral Anémie aplasique Angioplastie coronarienne Arthrite rhumatoïde grave Brûlures graves Cancer (mettant la vie en danger) Cancer de la prostate au stade A (T1a ou T1b) Carcinome canalaire in situ du sein Cardiomyopathie dilatée Cécité Chirurgie de l'aorte Coma Crise cardiaque Défaillance d'un organe vital avec inscription sur une liste d'attente en vue d'une greffe Démence y compris la maladie d'Alzheimer Dystrophie musculaire Greffe d'un organe vital Hépatite virale fulminante Hypertension artérielle pulmonaire primitive</p>	<p>Infection au VIH dans le cadre du travail Insuffisance hépatique à un stade avancé Insuffisance rénale Lupus érythémateux disséminé Maladie de Crohn nécessitant une chirurgie Maladie de Parkinson et syndromes parkinsoniens atypiques Maladie du motoneurone Mélanome malin au stade 1A Méningite purulente Paralyse Perte d'autonomie Perte de l'usage de la parole Perte de membres Pontage aortocoronarien Remplacement d'une hanche par chirurgie Remplacement d'un genou par chirurgie Remplacement ou réparation d'une valvule cardiaque Sclérose en plaques Sclérose généralisée évolutive Surdit�� Tumeur c��r��brale b��nigne</p>
<p>Notes</p>	<p>Les maladies graves et troubles de la sant�� qui ne sont pas express��ment d��finis dans la pr��sente garantie et inclus dans la liste ci-dessus ne sont pas couverts par l'assurance et aucune prestation n'est payable �� leur ��gard. Le d��lai de r��clamation est de 12 mois maximum au moment du diagnostic de la maladie.</p>